

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 27 mars 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 20/03/2018
Présents : 20	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie</i>
Dont Présents non votants : 0	<i>sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Michel SALLES, Robert SOUQUE
Votants: 22	
Pour: 22	
Contre: 0	Représentés: Gérard BARO par Francis BOUTES, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés: Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Sylvie QUEROL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Promotion des vignobles, gastronomie et vins sur la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu la labélisation Vignobles et Découvertes en novembre 2014, faisant de la destination oenotouristique la seconde du département de l'Hérault reconnue nationalement. Cette candidature et son plan d'actions ont été établis suite au Diagnostic Territorial Oenotouristique réalisé par le Pays Haut Languedoc et avec l'appui d'une expertise externe pour une réflexion autour du positionnement et des atouts de la destination. Le bilan du développement oenotouristique suite à ces trois premières années a été plus que positif et le travail engagé doit être poursuivi et valoriser.

Dans cette optique, le renouvellement à la marque a été fait en décembre 2017 pour trois nouvelles années. Au-delà de cette reconnaissance, c'est une véritable démarche de projet, mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs du territoire et ambassadeurs du réseau.

La nouvelle stratégie et le plan d'actions 2017-2020 ont été élaborés avec ces acteurs et partenaires concernés, sous la coordination et l'animation du Pays Haut Languedoc et Vignobles. En effet, à travers V&D, la destination aspire à :

- Renforcer et structurer le réseau, la cohésion et l'esprit d'équipe, en basant le développement de la destination sur la coopération, la co-construction, la professionnalisation, la montée en gamme et le partenariat avec l'ensemble des acteurs (*Axe 1. Un réseau d'acteurs du tourisme et du vin structuré et de qualité*).
- Renforcer et valoriser l'identité locale en poursuivant le travail de recherches et de positionnement de l'identité vitivinicole, en croisant les thématiques phares afin d'avoir un langage commun et identitaire (*Axe 2. La valorisation de l'identité locale pour affirmer le positionnement de la destination*).
- Renforcer et affirmer l'image de la destination en se démarquant des autres destinations par la création et la commercialisation de produits emblématiques et insolites et par une politique événementielle dynamique, véritable socle et plus-value de notre destination (*Axe 3. Une destination oenotouristique reconnue et attractive*).
- Renforcer le système d'évaluation afin de mieux identifier les attentes et besoins des clientèles. (*Axe 4. Une destination à l'écoute de la demande et de la concurrence (évaluation)*).

Les actions proposées dans le dossier « *Promotion des vignobles, gastronomie et vins sur la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc* » s'inscrivent pleinement dans le contexte territorial et stratégique

préalablement exposé et visent précisément à le mettre en œuvre, et ce en cohérence totale et complément avec les démarches engagées à l'échelle du département et de la région.

Ces actions portées par le Pays sont les suivantes :

- Les rencontres professionnelles du réseau V&D de la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc ;
- Les visites thématiques (et éductours locaux) ;
- Les actions pédagogiques et de sensibilisation organisées à l'attention des membres du label « Vignobles & Découvertes » (Mets & Vins - Vente de vin - Positionnement/ expériences clients - Vidéos « j'ai testé pour vous » - Web 2.0...) ;
- Les outils de promotion de la destination V&D (goodies/objets promotionnels & accueil pro, flipbook/magazine dématérialisé ET interactif sur offre V&D) ;
- Le développement de nouvelles actions marketing ;
- Les événements pour la promotion des appellations et des productions locales (« WE Oeno- Cerise et Rosé », « RV au Pays 2019 », « Fourchettes & Tire-bouchons dans le cadre de la fête de la gastronomie » ...)
- La poursuite des actions pour la consommation responsable.

Le coût total de l'opération s'élève à 74 998,45 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de :

- L'Union Européenne (Leader/FEADER)	47 999,00 €
- le département de l'Hérault	11 999,75 €

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 14 999,70 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 27 mars 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

